

# "Les points, ça ne sert à rien"

**A l'école communale de Buzet, les enfants ne reçoivent pas de bulletin chiffré, ce qui ne les empêche pas d'apprendre aussi bien que les autres**

CE QU'IL N'Y A PAS:

Devoirs, leçons, bulletin noté, points

CE QU'IL Y A:

Travaux à préparer ✓ Le chef-d'œuvre pédagogique en fin de 6<sup>e</sup>

**En France, l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) relance le débat sur la fin des notes à l'école. Son appel est relayé par de grands noms. Des voix dénoncent un système trop sélectif qui ne fait que produire de l'échec. Et chez nous?**

Donner des notes aux enfants, ça ne sert à rien, sinon à les casser. L'opinion est nette, tranchée et... n'a rien d'illégal. Et c'est appliqué depuis 1992 à l'école communale de Buzet, dans l'entité de Floreffe.

Cette petite école de village accueille 57 enfants en primaire. Au moment de notre arrivée, les enfants sont en pleine lecture, par groupe de 3 (un petit, un moyen, un plus grand), mais bien vite, tout le monde se réunit en conseil, sous l'œil de Jean-François, Virginie et Laure-Hélène.

Les enfants nous expliquent en quoi leur école n'est pas comme les autres. "On n'a pas de classe habituelle", dit Marie, "on voyage partout." "C'est une école solidaire",

dit une fillette. "Avant, j'étais dans une autre école et ce n'était pas comme ça." Mahault enchaîne: "On peut apprendre à son rythme." Chloé: "Il paraît que dans d'autres écoles, on dit, voilà, débrouillez-vous avec les tables de multiplication." Des enfants qui ont connu des écoles traditionnelles approuvent.

Puis vient la question posée par Jean-François Manil: "Peut-on apprendre sans points. Quels sont les avantages et les désavantages?" Aussitôt, une forêt de doigts se dresse. Lola: "Quand on a des points et qu'on n'en a pas beaucoup, on est triste. On pense qu'on est nul

quand on a 1/10." Marie: "Ici, on ne se compare pas aux autres."

Les enfants sont confrontés aux remarques et aux doutes de petits camarades de l'enseignement plus traditionnel, ils assument. Selon Jean-François Manil, la notion de points, de notation est culturelle. Il dénonce ce culte de la performance qui démolit des gosses et en laisse chaque année sur le côté.

C'est que le rapport notes-performance est déjà profondément ancré chez les enfants. Comme le raconte Marie, "on dit souvent que puisqu'on n'a pas de points, c'est qu'on n'apprend rien." Mano, élève de 6e, enchaîne: "Au lieu de contrôles, on a le chef-d'œuvre pédagogique, avec toutes les matières. C'est différent des examens où on veut faire mieux que les autres, on s'entraide, plutôt."

Le chef-d'œuvre est un travail présenté devant les autres, les ensei-

gnants, les parents. On l'a compris, ici, pas de compétition, c'est la solidarité et la créativité qui priment. Romain a cette formule définitive: "Les points, ça ne sert à rien." Ça n'empêche pas les élèves sortant de primaire de réussir leur évaluation externe (le CEB) comme les autres et de poursuivre des études.

Des études où ils retrouvent des points car si cela fait des années que l'on parle de les supprimer, rien ne change vraiment, ce que déplore M. Manil: "Il existe des tas d'arguments pédagogiques, sociologique contre la notation, mais rien ne change."

Les connaissances sont acquises, insiste Jean-François Manil. Quant à nous, nous avons vu des enfants épanouis, qui n'hésitent pas à s'exprimer et à poser des questions pertinentes. Qui se racontent aussi sur un blog. «

BENOÎT JACQUEMART

À NOTER

[www.lamaisondesenfants.be](http://www.lamaisondesenfants.be)

## Le principe de l'école de la réussite

L'école de Buzet serait-elle donc une sorte de Robin des Bois à la limite de la légalité? Certainement pas, et même, comme le dit Jean-François Manil, "nous sommes tout à fait dans les respects des points du décret mission".

Etsi l'on reprend les axes de l'école de la réussite chère à la Communauté française, on lit notamment qu'il est question que "chaque établissement d'enseignement permette) à chaque élève de progresser à son rythme, en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée". Exactement ce que l'on fait à la maison des enfants de Buzet. En fait, la notation n'est absolument pas obligatoire, chaque pouvoir organisateur fait ce qu'il veut.



VINCENT ROCHER

Pour les écoles dépendant de la Communauté, la question a été réglée par une circulaire (qui impose des points à partir de la 3e primaire), mais dans le cas de Buzet, la commune de Floreffe laisse toute liberté à son école. Quant aux systèmes de notation par des lettres (A, B, C, D, E), ils ne sont guère utilisés.